

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la position

Intitulé du Poste/Service attendu : Elaboration des plans d'aménagement de quatre Unités pastorales dans les préfectures de Faranah, Kissidougou, Kouroussa et Mandiana

Nombre de postes : Equipe pluridisciplinaire de trois (3) experts nationaux

Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation (Local ou International): Prestation locale

Nature de la consultation (Support/ Substance): Production de rapports techniques sur la base d'études de terrain

Type d'affectation (Home based ou sur site): Sur site

Lieu d'affectation: Sites d'actions concernés

Durée de la mission: Soixante (60) jours

Date estimative de démarrage de la mission: immédiat

II. Contexte et Objectif

La Guinée a bénéficié d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour appuyer le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts dans la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Adaptation basée sur les Ecosystèmes de la Région de la Haute Guinée », pour une durée de sept ans.

En effet, les effets néfastes du changement climatique qui affectent le Haut Bassin du fleuve Niger associés aux mauvaises pratiques culturelles menacent les flux continus des avantages des services écosystémiques. Les écosystèmes risquent d'atteindre leur point de basculement si l'adaptation au changement climatique n'est pas suffisamment prise en compte.

L'objectif de ce projet est de réduire la vulnérabilité des communautés locales du Haut Bassin du Niger aux risques supplémentaires posés par le changement climatique en renforçant leur résilience générale à travers une approche axée sur les écosystèmes, qui se concentre sur les bassins versants, les pratiques d'utilisation des terres et la capacité d'adaptation.

Le projet comprend deux composantes : (i) Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face au changement climatique dans des sites sélectionnés à travers l'approche basée sur les écosystèmes et (ii) Renforcement des capacités et des

systèmes d'informations pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique au sein des plans de gestion national, régional, local, des politiques et des pratiques.

Le projet intervient dans onze (11) Communes Rurales des préfectures de Kouroussa, Faranah, Kissidougou et Mandiana où les femmes sont plus présentes dans le secteur informel en raison des charges familiales, des faibles niveaux d'éducation et des préjugés traditionnels. De plus, les efforts d'investissements de développement ont été perturbés par la Maladie à Virus Ébola.

Dans la zone d'intervention, les ressources en pâturages sont essentiellement constituées de parcours naturels, qui représentent un élément essentiel de l'élevage, principalement l'élevage des ruminants, appuyant ainsi l'agriculture. Les parcours naturels se distinguent par une végétation dominée d'herbes et d'arbuste. Cette flore contient de nombreuses plantes fourragères (graminées, légumineuses, les ligneux à usage pastoral etc.) pouvant être utilisées pour créer des prairies artificielles de plus ou moins longues durées. Paradoxalement, cette flore ne parvient pas à satisfaire les besoins alimentaires des animaux dans certaines périodes de l'année (saison sèche) à cause de l'effet des changements climatiques, de la dégradation de l'écosystème due aux actions anthropiques mais aussi aux animaux eux-mêmes.

Pour faire face à cette situation, le projet a entrepris la mise en place de quatre unités pastorales de 50 ha chacune dans le Haut Bassin du fleuve Niger. Pour une gestion rationnelle et durable de ces unités, le projet recherche les services d'une Equipe pluridisciplinaire composée de trois (3) experts nationaux pour élaborer quatre (4) plans d'aménagement favorisant la culture des essences fourragères adaptées et résistantes à la sécheresse et aux feux de brousse et pouvant contribuer à résorber les conflits entre éleveurs et agriculteurs. De plus, cette action contribuera à limiter la mobilité des animaux ainsi que l'organisation de la gestion des ressources naturelles à l'échelle pastorale.

III. Résultats attendus

Dans le cadre de ce mandat, les principaux résultats attendus sont :

Un plan d'aménagement avec carte de chaque Unité Pastorale est élaboré de façon inclusive et participative intégrant (i) le plan de subdivision du pâturage en zone rotative de pâture, (ii) le plan détaillé des infrastructures d'élevage (étable de vache suitée, hangar de veaux, hangar de foin, hangar de traitement, couloir de contention ou de vaccination, logement du gardien, la cabine pharmaceutique, des abreuvoirs, etc.) ;

- Les détails quantitatifs et estimatifs de chaque Unité Pastorale est élaboré
- Un projet de décision préfectorale portant création, attributions et fonctionnement du comité de gestion pour chaque Unité Pastorale est élaboré
- Le statut foncier de chaque unité pastorale est analysé et des propositions de sécurisation foncière sont formulées ;

IV. Fonctions/responsabilités/Tâches

Sous la supervision du Coordonnateur National du Projet et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, l'équipe d'experts nationaux sera spécifiquement chargée de :

- Faire un inventaire du potentiel de chaque Unité Pastorale en espèces fourragères ligneuses et non ligneuses ;
- Elaborer la liste des espèces fourragères à introduire soit par graines ou par plants ;
- Elaborer un plan d'amélioration floristique pour chaque Unité Pastorale, par l'introduction des espèces fourragères améliorées ;
- Elaborer un plan d'aménagement avec carte à l'appui de chaque Unité Pastorale, intégrant :
 - Le plan de subdivision du pâturage en zone rotative de pâture ;
 - Les infrastructures d'élevage (étable de vache suitée, hangar de veaux, hangar des grands troupeaux, hangar de traitement, couloir de contention ou de vaccination, le logement du gardien, la cabine pharmaceutique, des abreuvoirs, etc.) ;
 - Les pistes à bétail.
- Elaborer le plan détaillé de chaque infrastructure ou ouvrage ;
- Elaborer les détails quantitatifs et estimatifs de chaque Unité Pastorale
- Elaborer d'une manière participative, un projet de comité de gestion pour chaque Unité Pastorale, intégrant :

- Le cadre juridique et institutionnel de l'unité pastorale en Guinée ;
- Les modalités de gestion des unités pastorales (rôles et responsabilités des membres des comités de gestion des UP, les éleveurs et leurs mandats) ;
- Analyser le statut foncier de chaque unité pastorale et formuler des propositions de sécurisation foncière ;
-

IV. Livrables

Livrable 1 :

- Une note méthodologique assortie d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre des activités ;

Livrable 2 :

- Un plan d'aménagement provisoire avec carte de chaque Unité Pastorale intégrant (i) le plan de subdivision du pâturage en zone rotative de pâture, (ii) le plan détaillé des infrastructures d'élevage (l'étable de vache suitée, le hangar de veaux, le hangar de foin, le hangar de traitement, le couloir de contention ou de vaccination, le logement du gardien, la cabine pharmaceutique, des abreuvoirs etc.) ;
- Un projet de décision préfectorale provisoire portant création, attributions et fonctionnement du comité de gestion pour chaque Unité Pastorale.

Livrable 3 :

- Un plan d'aménagement provisoire avec carte de chaque Unité Pastorale intégrant (i) le plan de subdivision du pâturage en zone rotative de pâture, (ii) le plan détaillé des infrastructures d'élevage (l'étable de vache suitée, le hangar de veaux, le hangar de foin, le hangar de traitement, le couloir de contention ou de vaccination, le logement du gardien, la cabine pharmaceutique, des abreuvoirs etc.) ;
- Un projet de décision préfectorale finale portant création, attributions et fonctionnement du comité de gestion pour chaque Unité Pastorale ;

Des images sur le déroulement de la mission sur clef USB.

V. Durée de la mission

La durée de la mission est de soixante jours.

VI. Compétences fonctionnelles

Les principales aptitudes, compétences exigées se résument comme suit :

- Capacité avérée en analyse et en rédaction de rapports.
- Compétences en leadership avancée, de négociation et de communication ;
- Sensibles aux aspects liés au genre ;
- Capacité à travailler au sein d'équipes interdisciplinaires ;
- Etre apte à travailler sous pressions dans des délais contraignants ;
- Capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités ;
- Capable d'effectuer des déplacements dans des zones à accès difficile ;
- Encourage les autres à partager les connaissances ;
- Autonomie dans le travail.

VI. Qualification de l'équipe, du bureau d'étude/ONG

Le Bureau d'étude/ONG/Service technique mobilisera au moins trois (3) experts disposant d'une bonne connaissance en matière de création et de gestion des espaces pastoraux.

Les experts auront les profils suivants :

- Un Ingénieur zootechnicien : il sera chargé de tous les aspects liés au pastoralisme et aux infrastructures de l'élevage. Il devra aussi avoir au moins 5 ans d'expériences. L'expérience dans la zone est un atout.
- Un Ingénieur forestier ou agroforestier : Il sera chargé de tous les aspects liés à l'environnement avec des expériences en aménagement de l'espace rural et en aménagement forestier. Il devra avoir au moins 5 ans d'expériences en matière de gestion participative des ressources naturelles. La connaissance de la zone serait un atout.
- Un Ingénieur du Génie rural : Il sera chargé de tous les aspects liés à la topographie, à l'élaboration des plans d'infrastructures et à tous les autres aspects liés au Génie rural.

VII. Qualifications requises des experts (Consultants)

Education :	Un diplôme universitaire de troisième cycle (au moins Bac) dans les domaines spécifiques des profils indiqués pour chacun des trois consultants.
Expérience :	• Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de l'alimentation animale/hydraulique pastorale, de l'environnement et du génie rural ;
Langues requises:	• Excellente expression orale et écrite en Français

VIII. Dossier de candidature

Les Bureaux/ONG/Services Techniques intéressés par la présente mission devront soumettre les documents / informations suivants :

Proposition technique :

- Une lettre de motivation ;
- Un acte de constitution de l'équipe en indiquant le chef de l'équipe dûment signé par tous les membres (Equipe de consultants) ;
- Les documents juridiques du soumissionnaire : Attestation/Arrêtés de reconnaissance et de confirmation, N° compte bancaire ;
- Une note méthodologique de travail ;
- Un chronogramme de mise en œuvre des activités ;
- Les CV et copies du/ des diplômes ;

Une offre financière détaillée conformément au tableau ci-dessous.

No	Rubriques	Quantité	Prix unitaire en GNF	Coût total en GNF
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

NB : Toute soumission non accompagnée des pièces ci-dessus classées dans l'ordre indiqué et non conforme au modèle exigé sera rejetée. Le système de numérotation utilisé dans la proposition du Soumissionnaire doit obligatoirement correspondre à celui utilisé dans le corps du Document d'invitation à soumissionner.

IX. Les critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Qualifications académiques	20
Compétences techniques	50
Approche méthodologique	30
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70 points. Cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué aux consultants/cabinet suivant les deux (02) options ci-après :

1. A l'équipe des experts, du bureau d'études/ONG ayant présenté l'offre financière la plus basse parmi les consultants techniquement qualifiés.
2. A l'équipe des experts, du bureau d'études/ONG ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%).

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30

X. Modalités de paiement

Livrables	Délai	%
1^{ère} Tranche: Note méthodologique assortie d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre des activités	05 jours	30%
2^{ème} Tranche: - Un plan d'aménagement provisoire avec carte de chaque Unité Pastorale intégrant (i) le plan de subdivision du pâturage en zone rotative de pâture, (ii) le plan détaillé des infrastructures d'élevage (l'étable de vache suitée, le hangar de veaux, le hangar de foin, le hangar de traitement, le couloir de contention ou de vaccination, le logement du gardien, la cabine pharmaceutique, des abreuvoirs etc.) ; - Un projet de décision préfectorale provisoire portant création, attributions et fonctionnement du comité de gestion pour chaque Unité Pastorale.	40 jours	40%
3^{ème} Tranche : Un plan d'aménagement provisoire avec carte de chaque Unité Pastorale intégrant (i) le plan de subdivision du pâturage en zone rotative de pâture, (ii) le plan détaillé des infrastructures d'élevage (l'étable de vache suitée, le hangar de veaux, le hangar de foin, le hangar de traitement, le	15 jours	30%

couloir de contention ou de vaccination, le logement du gardien, la cabine pharmaceutique, des abreuvoirs etc.) ; • Un projet de décision préfectorale finale portant création, attributions et fonctionnement du comité de gestion pour chaque Unité Pastorale ; • Des images sur le déroulement de la mission sur clef USB.		
TOTAL	60 jours	100%

XI. DEPOT DES OFFRES

Les offres technique et financière seront obligatoirement présentées sous plis séparés portant respectivement les mentions « offre technique élaboration des plans d'aménagement des unités pastorales dans les préfectures de de Faranah, Kissidougou, Kouroussa et Mandiana » et « offre financière « Elaboration des plans d'aménagement de quatre Unités pastorales dans les préfectures de Faranah, Kissidougou, Kouroussa et Mandiana ». Ces deux plis seront eux-mêmes glissés dans une grande enveloppe soigneusement fermée, non identifiable et portant la mention :

**SOUMISSION A L'APPEL A PROPOSITION
POUR L'ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT
DE QUATRE (4) UNITES PASTORALES DANS LES
PREFECTURES DE FARANAH, KISSIDOUGOU,
KOUROUSSA ET MANDIANA
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

Les dossiers seront adressés au Directeur National du Programme, PEGED-CN, Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, Coléah, Commune de Matam, Conakry.

Les dépôts peuvent se faire au **siège du Projet à Kankan**, Maison Commune des Nations Unies ou au niveau des **bureaux du projet à Faranah, à Mandiana, à Kouroussa et à Kissidougou.**

La date limite, de dépôt des offres est fixée au 02 septembre 2021 à 13 heures